

Le pire des programmes contre les retraites : Macron

Category: Travail, emploi, chômage

écrit par jmfouquer | 13 mars 2017

Aucun-e candidat-e n'était allé aussi loin dans la remise en cause de notre système de retraite. Nous avons connu et nous voyons encore des candidat-es proposant d'équilibrer les comptes de retraite en reculant l'âge de départ pour verser la pension le plus tard possible, en allongeant la durée de cotisation pour baisser les pensions (la durée moyenne d'années validées reste de 37 ans, plus la durée exigée est élevée, plus la pension diminue et subit en plus la double peine de la décote). Dans les faits, Macron c'est tout cela à la fois en changeant de système de retraite.

Lorsque Macron affirme « pour un euro cotisé, chaque personne touchera le même montant de pension », il met en avant le système de comptes « notionnels », c'est-à-dire virtuel. Cela reste de la répartition, puisque sur la même année, les recettes des cotisations paient les dépenses de pensions. Mais cela a déjà un goût de capitalisation, d'assurance, en alimentant un compte personnel pour plus tard. La pension devient le résultat de l'épargne individuelle pendant toute la vie active et non plus le prolongement du dernier salaire du fonctionnaire ou des meilleurs salaires du privé.

Le principe du système de comptes notionnels

Un compte virtuel est alimenté par les cotisations retraites sur les salaires. Au moment du départ en retraite, ce compte détermine un capital, divisé par le nombre d'années d'espérance de vie pour calculer la pension annuelle, corrigée d'un coefficient annuel afin de faire coïncider le montant des cotisations reçues à celui des pensions versées. Macron ment en affirmant que pour un euro versé, tout le monde touchera la même chose : cela peut être vrai pour les personnes partant la même année, mais le coefficient change chaque année, et

l'espérance de vie varie aussi un peu.

Ce calcul crée une première injustice, pour toucher plus pendant l'ensemble de son temps de retraite, il vaut mieux avoir bénéficié de meilleures conditions de travail et vivre plus longtemps, être cadre plutôt qu'ouvrier dont l'espérance de vie reste inférieure de 5,5 ans.

La fin des solidarités

Ce système met fin aux solidarités puisque qui ne cotise pas n'alimente pas sa retraite. Il fait disparaître la majoration de durée de cotisations pour le temps de maternité, l'éducation des enfants, le chômage même indemnisé, la précarité et le temps partiel... et la pension de réversion.

Cette forte régression sociale a incité des pays à modifier les règles pour maintenir un peu de solidarité, avec un abondement du capital virtuel par l'État. Pour la réversion, le ou la retraité-e a le choix entre toucher toute sa pension ou accepter d'en avoir moins pour que le veuf ou la veuve ait droit à une réversion.

Mais Macron n'envisage pas ces rustines au système, il applique strictement le système de comptes notionnels en précisant que la même pension sera touchée pour un euro cotisé.

Les inégalités accrues

Le calcul de la pension n'est plus effectué sur le dernier salaire ou les meilleures années, en éliminant les plus mauvaises, mais sur l'ensemble de la carrière, ce qui pénalise les précaires, les personnes ayant connu de mauvaises années, du temps partiel imposé... Ce système prolonge et amplifie les inégalités de la vie active.

La baisse des pensions

Le calcul sur toutes les années de la carrière prend en compte les premières années de travail, très souvent inférieures aux suivantes, ce qui tire vers le bas la pension. Macron ment en affirmant qu'il ne touchera pas au niveau des pensions, le changement de règles de calcul aboutit mathématiquement à une diminution.

De plus, dans une période où les papy boomers sont encore

vivants, le nombre de pensions augmente et l'équilibre financier n'est possible qu'en baissant chaque pension.

Cette baisse incite à reculer l'âge de départ : lorsque le futur retraité encore en emploi verra la faible pension attribuée en cas de départ dans l'année, il repoussera spontanément son départ en retraite, d'autant plus que son espérance de vie en retraite va baisser, ce qui augmentera sa pension annuelle.

Il n'est plus possible de connaître sa pension à l'avance

Le système actuel de la retraite de base permet de calculer sa pension, dépendant du salaire pris en compte et de la probable durée de cotisation, c'est un système dit « à prestations définies ». Le système Macron est « à cotisations définies » : les cotisations sont fixées une fois pour toute et la variable d'ajustement pour équilibrer les comptes est le montant total des pensions. Pour déterminer le montant de sa pension, il faudrait connaître à l'avance le coefficient qui équilibre les recettes des cotisations et les dépenses des pensions, ainsi que l'espérance de vie de l'année.

Macron veut réaliser le rêve du patronat et des financiers : la pension semble dépendre d'un calcul mathématique d'équilibre automatique des comptes des retraites, cela prive d'objectif revendicatif sur l'âge de départ et l'augmentation des cotisations.

Patrice Perret